

VILLE DE LAROQUE D'OLMES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du vendredi 26 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 26 avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LAFFONT Patrick, Maire.

Mesdames : Marie-Claude TOUSTOU, Pierrette GUTIEREZ, Agnès DEJEAN, Claudine BARBIER, Michèle PUJOL, Pilar RAGUES

Et Messieurs : Roland PUJOL, Patrick LAFFONT, Alain CHAUBET, Jean-Luc MARTY, Patrick ALIAGA, Rémi ROLDAN

Secrétaire de séance : Mme Pilar RAGUES

Absents : Mme Cécilia CARDOSO – Denise CLANET – Marie-Christine RIVIERE
Mrs Benoît DANJOU – Herminio MACHADO – Mattéo RINALDI – Jean-Michel VIVANCOS

Procurations : M. Claude DES à M. Patrick LAFFONT, Mme Naceira AMOURI à M. Jean-Luc MARTY, Mme Nicole FABRE à M. Roland PUJOL,

Excusé : M. Jean-Philippe MARTY

Monsieur le Maire Patrick LAFFONT ouvre la séance à 18h05 et informe les participants de l'obtention du quorum.

Le Maire demande aux membres du Conseil de signer la feuille d'émargement et fait passer le feuillet de clôture du Conseil Municipal du 12/04/2019 à la signature.

➤ **Approbation du procès-verbal du 12/04/2019**

Ajourné prochain conseil

➤ **Objet : Attribution du marché de réhabilitation des espaces publics du centre-bourg**

Vu la délibération relative au marché de réhabilitation des espaces publics du centre-bourg en date du 07 décembre 2018 ;

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 25 avril 2019 ;

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le lot n°1 Voirie, réseaux divers du marché de réhabilitation des espaces publics du centre-bourg a été déclaré infructueux suite à la première consultation. Ce lot a été relancé le 27 février 2019 pour une remise des offres fixée au 29 mars 2019.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie :

- Le lundi 1^{er} avril 2019 à 14h pour la séance d'ouverture des plis,
- Le jeudi 25 avril à 16h afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Monsieur le Maire présente l'analyse des offres réalisée par le Maître d'œuvre, M. Douchan PALACIOS de l'Atelier Tanka. Les quatre entreprises qui ont soumissionné sont les suivantes :

- JEAN LEFEVRE, Etablissement Rescanières à Roumengoux (09500), pour la solution de base toutes tranches d'un montant de 957 973,40 € HT, et pour la solution variante toutes tranches de 1 025 429,90 € HT ;
- COLAS Sud-Ouest de Varilhes (09120), pour la solution de base toutes tranches de 1 069 446 € HT, et pour la solution variante toutes tranches de 1 120 596 € HT ;
- GUINTOLI de Muret (31600), pour la solution de base toutes tranches d'un montant de 1 030 235,15 € HT, et pour la solution variante toutes tranches de 1 085 743,15 € HT ;
- CHAUVET TP de Limoux (11300), pour la solution de base toutes tranches d'un montant de 939 209,50 € HT, et pour la solution variante toutes tranches de 972 503 € HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise JEAN LEFEVRE, Etablissement Rescanières de Roumengoux (09500), pour la solution variante d'un montant de 1 025 429,90 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider le choix de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
A la majorité des membres présents 15 voix POUR,

- **DECIDE** de retenir la proposition du Maire et de valider ainsi la décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- **ATTRIBUE** le lot n°1, Voirie et Réseaux divers, du marché de réhabilitation des espaces publics du centre-bourg à l'entreprise JEAN LEFEVRE, Etablissement Rescanières de Roumengoux (09500), solution variante, pour un montant toutes tranches comprises de 1 025 429,90 € HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif au déroulement de la procédure et à l'exécution de ce marché ;
- **DIT** que les crédits sont et seront inscrits aux budgets 2019 et suivants.

Les travaux concernent La Cabanette, la rue de l'Eglise et la place de la République.

➤ **Objet : Questions diverses**

Mr le Maire propose au Conseil d'acheter, afin de conserver le patrimoine local, la Marianne en bois sculptée par M. VIVANCOS dont la réplique en plâtre se trouve dans le bureau du Maire et ce afin de remercier M. Antoine VIVANCOS de tous les dons d'œuvres d'art qu'il fait à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h10

Le Maire
Patrick LAFFONT

